

INITIATION AUX INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE GENIE CLIMATIQUE - Présentiel

Cette formation développe la démarche de conception et de dimensionnement d'une installation de chauffage génie climatique dans le respect de la Réglementation Thermique 2012 (RT 2012) ainsi que de l'économie d'énergie et les EnR (Énergies Renouvelables).

Objectifs opérationnels

- Appliquer la démarche conception et dimensionnement d'une installation de chauffage
- Élaborer un cahier des charges et développer une approche globale
- Intégrer dans un projet les systèmes faisant appel aux EnR
- Respecter les exigences réglementaires

Public Concerné

- Responsables de projets chargés du suivi d'une opération en neuf ou en réhabilitation
- Ingénieurs des services travaux et maintenance
- Techniciens des services travaux et maintenance

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Confort et génie climatique

- Qualité de l'air, température, hygrométrie, vitesse de l'air

Cadre réglementaire

- Besoin bioclimatique maximal (Bbio max), Consommation d'énergie primaire (Cep max),

Température intérieure de confort (Tic réf)

- RT applicable aux bâtiments existants
- Diagnostic de Performance Energétique (DPE)
- Obligations d'audits énergétiques, les travaux
- Chaufferies et inspection des chaudières

Besoins

- Schéma d'un bilan énergétique
- Températures de base
- Déperditions par les parois
- Déperditions par renouvellement d'air

Technique de chauffage

- Énergies : énergies fossiles, énergies renouvelables
- Systèmes individuels et collectifs
- Équipements : chaudières, brûleur, pompe à chaleur, réseau de chaleur, sécurité, émetteur, régulation
- Puissances installées

Techniques de production d'eau chaude sanitaire

- Systèmes instantanés, semi-instantanés
- Production par accumulation
- Traitement d'eau

Techniques de ventilation des bâtiments

- Réglementation
- Principes : ventilation naturelle, mécanique
- Simple flux et double flux
- Système hygroréglable

Techniques des installations de climatisation

- Systèmes à détente directe
- Systèmes à eau

- Pompes à chaleur
- Équipements individuels et collectifs

Cette formation est également réalisée en Distanciel.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés illustrés, d'exercices d'application d'entraînement à la lecture des plans d'installation.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
 - Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
 - Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
 - Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
 - Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.
- Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

Qualification Intervenant(e)(s)

Les Co-Intervenants sont des formateurs qualifiés et spécialistes expérimentés dans leur domaine d'intervention.

Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com